

États financiers consolidés de

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Exercice clos le 31 mars 2020

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2020

Page

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers consolidés

Bilan consolidé	1
État consolidé des résultats	2
État consolidé de l'évolution de l'actif net	3
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	4
État consolidé des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers consolidés	6 - 30



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa et au Ministère de la Santé de l'Ontario

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Hôpital d'Ottawa qui comprennent :

- le bilan consolidé au 31 mars 2020
- l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'Hôpital d'Ottawa au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Hôpital d'Ottawa conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre Informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, figurant dans un document probablement intitulé « Rapport annuel ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, figurant dans un document probablement intitulé « Rapport annuel », à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Hôpital d'Ottawa à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Hôpital d'Ottawa ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Hôpital d'Ottawa .

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Hôpital d'Ottawa .
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Hôpital d'Ottawa à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Hôpital d'Ottawa à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 24 juin 2020

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Bilan consolidé

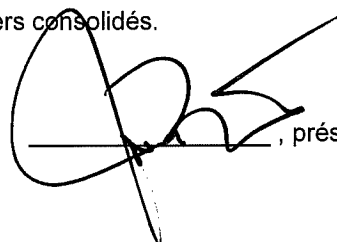
Au 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019
(en milliers de dollars)

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	51 890 \$	58 078 \$
Placements à court terme	1 754	2 037
Débiteurs (note 2)	126 777	89 181
Stocks	18 296	16 981
Frais payés d'avance	14 609	12 252
	213 326	178 529
Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (note 2))	7 847	53 505
Actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles (note 3)	125 061	114 264
Immobilisations corporelles (note 4)	906 589	857 522
Fonds détenus en fiducie (note 5)	26 966	28 657
	1 279 789 \$	1 232 477 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	259 110 \$	239 232 \$
Apports reportés	18 283	13 940
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	10 946	7 278
	288 339	260 450
Avantages sociaux futurs (note 7)	68 274	65 315
Dette à long terme (note 8)	136 268	83 005
Passif dérivé (note 8)	12 636	4 029
Autre passif à long terme (note 4c))	—	50 807
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	614 994	589 610
Fonds détenus en fiducie (note 5)	26 966	28 657
Actif net (insuffisance) :		
Investi en immobilisations corporelles (note 10)	209 084	241 445
Non affecté - insuffisance	(64 136)	(86 812)
	144 948	154 633
Pertes de réévaluations cumulées	(12 636)	(4 029)
	132 312	150 604
Engagements, éventualités et garanties (note 14)		
	1 279 789 \$	1 232 477 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil,

 , président du Conseil

 , président-directeur général

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État consolidé des résultats

Exercice clos le 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019
(en milliers de dollars)

	2020	2019
Revenus		
Fonds publics	1 097 861 \$	1 068 180 \$
Soins aux patients	161 602	156 383
Sommes recouvrées et autres	87 987	75 311
Chambres à supplément	11 470	11 618
Services commercialisés	62 617	14 675
Placement	2 913	2 519
Amortissement des apports reportés afférents à l'équipement (note 9)	12 563	11 594
Programme ConnexionOntario Région du Nord et de l'Est (note 15)	—	3 730
	1 437 013	1 344 010
Dépenses		
Traitements et salaires	664 223	637 091
Avantages sociaux	183 622	174 048
Fournitures et autres (note 12)	282 117	241 762
Fournitures médicales et chirurgicales	115 067	110 254
Rémunérations du personnel médical	70 960	67 722
Médicaments	87 926	76 638
Intérêts	1 728	799
Amortissement de l'équipement	36 438	29 858
Programme ConnexionOntario Région du Nord et de l'Est (note 15)	—	3 730
	1 442 081	1 341 902
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses, avant les éléments ci-dessous	(5 068)	2 108
Revenus du stationnement	19 776	19 984
Dépenses du stationnement	(8 894)	(9 859)
Amortissement des apports reportés afférents aux bâtiments (note 9)	25 954	21 547
Amortissement des bâtiments et amélioration et entretien des terrains	(41 453)	(36 622)
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(9 685)\$	(2 842)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019
(en milliers de dollars)

	Investi en immobilisations corporelles	Non affectés	Total 2020	Total 2019
Solde au début de l'exercice	241 445 \$	(86 812)\$	154 633 \$	124 875 \$
Insuffisance des revenus sur les dépenses	–	(9 685)	(9 685)	(2 842)
Variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles (note 10)	(32 361)	32 361	–	–
Apport en terrain (note 4d))	–	–	–	32 600
Solde à la fin de l'exercice	209 084 \$	(64 136)\$	144 948 \$	154 633 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État consolidé des gains et pertes de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019
(en milliers de dollars)

	2020	2019
Pertes de réévaluation cumulées au début de l'exercice	(4 029)\$	(258)\$
Pertes non réalisées sur : Dérivé (note 8)	(8 607)	(3 771)
Pertes de réévaluation cumulées à la fin de l'exercice	(12 636)\$	(4 029)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019
(en milliers de dollars)

	2020	2019
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(9 685)\$	(2 842)\$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	77 753	66 480
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	(38 517)	(33 141)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	138	128
Augmentation nette des avantages sociaux futurs (note 7)	2 959	2 249
Augmentation nette de l'autre passif à long terme	(50 807)	19 780
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	(16 764)	50 074
	(34 923)	102 728
Activités de financement		
Apports reportés reçus afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	63 901	50 778
Remboursement de la dette à long terme	(5 523)	(1 610)
Produits de la dette à long terme	62 454	59 196
	120 832	108 364
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(126 958)	(136 007)
Diminution (augmentation) nette des subventions à recevoir	45 658	(8 698)
Augmentation nette des placements détenus pour acquisition d'immobilisations corporelles	(10 797)	(16 243)
	(92 097)	(160 948)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse durant l'exercice	(6 188)	50 144
Encaisse au début de l'exercice	58 078	7 934
Encaisse à la fin de l'exercice	51 890 \$	58 078 \$
Composition :		
Encaisse sur opérations	40 931 \$	49 257 \$
Encaisse affecté pour le fond de défense de HIROC (note 14b))	10 959	8 821
	51 890 \$	58 078 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

L'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital ») est un centre universitaire des sciences de la santé qui fournit principalement des services de soins de santé aux résidents du réseau local d'intégration des services de santé de Champlain. L'Hôpital est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, est exonéré d'impôts.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes 4200 pour les organismes gouvernementaux à but non lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

a) Base de présentation

Ces états financiers consolidés reflètent les actifs, passifs et opérations de l'Hôpital. L'Hôpital consolide les activités financières des entités contrôlées qui fournissent des services cliniques.

Ces états financiers consolidés incluent les actifs, passifs et opérations de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, une entité contrôlée. L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa offre des soins cardiovasculaires aux patients de l'Hôpital d'Ottawa. L'entente de fonctionnement entre l'Hôpital et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa stipule que le soutien clinique et administratif est fourni à la juste valeur marchande et que les locaux utilisés sont fournis à titre gratuit par l'Hôpital. Constitué sous le régime des lois de l'Ontario, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, est exonéré d'impôts.

Ces états financiers consolidés n'incluent pas les actifs, passifs et opérations de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, une entité contrôlée, ni ceux des entités suivantes dans lesquelles l'Hôpital détient un intérêt économique : la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de recherche en santé d'Ottawa, l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario, ses entités auxiliaires, L'Association alimentaire des hôpitaux d'Ottawa, Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc., et Services d'approvisionnement de santé Champlain. L'information financière condensée de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa est divulguée à la note 13.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Constatation des revenus

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

En vertu de la Loi sur l'assurance-santé et de son règlement, l'Hôpital reçoit son financement principalement de la province de l'Ontario, par l'entremise des mécanismes budgétaires établis par le ministère de la Santé de l'Ontario. Les subventions de fonctionnement sont constatées en revenus dans la période à laquelle elles s'appliquent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

L'Hôpital reçoit du financement au titre du fonctionnement dans le cadre de certains programmes du ministère de la Santé de l'Ontario. Le montant final des revenus d'exploitation constatés ne peut être déterminé avant que le ministère de la Santé de l'Ontario examine les rapports financiers et statistiques pour l'exercice. Tout ajustement découlant de l'examen du ministère de la Santé de l'Ontario est constaté dans la période où l'ajustement est effectué.

Les apports non affectés sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont constatés comme revenus lorsque les conditions d'affectation sont remplies. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les produits provenant de services aux patients, de chambres à supplément, de services commercialisés et d'autres services sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus.

Les revenus de placements comptabilisés dans l'état des résultats comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et pertes réalisés, déduction faite des frais connexes. Les gains et les pertes non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation.

c) Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacre de nombreuses heures de travail à l'Hôpital chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen et évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisations nette est le prix de vente estimé moins l'estimation des coûts nécessaires à la vente.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Hôpital se composent de la trésorerie, des placements à court terme, des débiteurs, des subventions à recevoir pour immobilisations corporelles, actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles, des passifs dérivés, des fonds détenus en fiducie, des charges à payer et de la dette à long terme.

Les instruments financiers de l'Hôpital sont évalués comme suit :

Encaisse	juste valeur
Placements à court terme	juste valeur
Débiteurs	coût amortis
Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles	coût amortis
Actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles	juste valeur
Passif dérivé	juste valeur
Fonds détenus en fiducie	juste valeur
Créditeurs et charges à payer	coût amortis
Dette à long terme	coût amortis

Les variations non réalisées de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et des pertes de réévaluation jusqu'à leur réalisation. Quand un instrument financier est décomptabilisé, les gains et les pertes non réalisés qui étaient comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation font l'objet d'une reprise et sont passés en résultats. Les variations non réalisées de la juste valeur des actifs financiers détenus en fiducie et des actifs affectés aux achats d'immobilisations sont comptabilisées dans le passif correspondant.

Les instruments financiers sont ajustés des coûts de transaction encourus sur les coûts d'acquisition et de financement, lesquels sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers non dérivés font tous les ans l'objet d'un test de dépréciation. Lorsqu'une moins-value est jugée durable, le montant de la perte est passé en résultat et, le cas échéant, le gain ou la perte non réalisé(e) est renversé de l'état des gains et pertes de réévaluation.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises, autres que le matériel léger, sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur estimative à la date de l'apport. Les remplacements de matériel léger sont passés en charges au cours de l'exercice. Les immobilisations en cours comprennent les coûts de construction et de développement et les intérêts capitalisés pendant la période de construction.

Les immobilisations corporelles sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Hôpital d'offrir des services, sa valeur comptable est dévaluée et ramenée à sa valeur résiduelle.

Le terrain n'est pas amorti compte tenu de sa durée de vie infinie. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative aux taux suivants :

Aménagement des terrains	5 à 25 ans
Améliorations locatives	Durée du bail plus extension prévue de l'option de renouvellement
Bâtiments	10 à 50 ans
Matériel de service d'immeubles	5 à 25 ans
Système d'information sur la santé	15 ans
Matériel principal	5 à 20 ans
Logiciels et infrastructure de réseau	5 à 10 ans

g) Fonds détenus en fiducie

L'Hôpital détient des ressources et fait des décaissements pour le compte de divers groupes ou particuliers non apparentés. L'Hôpital n'a aucun pouvoir discrétionnaire sur ces transactions. Les ressources reçues dans le cadre des transactions visant les fonds détenus en fiducie sont constatées à titre de passif et non de produits, et les distributions ultérieures de ces ressources sont portées en diminution du passif et non des charges.

h) Régimes d'avantages sociaux

L'Hôpital offre un régime de retraite à prestations déterminées ainsi que d'autres avantages sociaux futurs à la quasi-totalité de ses employés retraités et actifs. Ces avantages comprennent une assurance-vie et des prestations de soins de santé.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

h) Régimes d'avantages sociaux (suite)

L'Hôpital constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires à l'acquisition des avantages. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé. L'évaluation actuarielle la plus récente a eu lieu le 31 mars 2019. La prochaine évaluation actuarielle aura lieu le 31 mars 2022.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des prestations au titre des services passés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les modifications de régime ont lieu. Les gains et pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs.

La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages sociaux des employés est de 17,1 ans (17,6 ans en 2019).

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

i) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des revenus et dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus. La principale estimation requise comprend les hypothèses actuarielles concernant les avantages sociaux futurs, l'évaluation des swaps et la juste valeur marchande du terrain reçu en apport.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

2. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

a) Débiteurs

	2020	2019
Sommes à recevoir des patients	60 473 \$	43 233 \$
Ministère de la Santé de l'Ontario	22 072	17 108
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 13 d))	6 197	4 963
Autres	42 560	27 694
	131 302	92 998
Moins : provision pour créances douteuses	(4 525)	(3 817)
	126 777 \$	89 181 \$

La provision pour créances douteuses est liée aux débiteurs des patients et est basée sur l'expérience passée de comptes similaires.

b) Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Les subventions à recevoir pour immobilisations corporelles se rapportent à des subventions affectées à des acquisitions ou des projets qui ont été approuvés par le bailleur de fonds et sont exigibles par l'Hôpital à la fin de l'exercice. Ces montants ont aussi été inclus dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

	2020	2019
Ministère de la Santé de l'Ontario	– \$	46 055 \$
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 13 d))	5 494	5 494
La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 13 b))	2 001	1 956
Autres	352	–
	7 847 \$	53 505 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

3. Actifs affectés pour acquisitions d'immobilisations corporelles

Les actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles se composent d'un montant de 62 496\$ (62 581 \$ en 2019) se rapportant au financement reçu et affecté dans le but d'acquisitions d'immobilisations corporelles et d'un montant de revenus de stationnement de 62 565\$ (51 683 \$ en 2019) qui avait été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les fonds sont détenus par la banque de l'Hôpital, rapportent des intérêts au taux préférentiel diminué de 1,6 % (1,6 % en 2019) et sont classés à long terme puisqu'une diminution nette d'encaisse n'est pas prévue d'ici un an. Au 31 mars 2020, des actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles d'un montant supplémentaire de 2 207 \$ (1 235 \$ en 2019) étaient recevables à l'Hôpital de la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa.

4. Immobilisations corporelles

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2020 Valeur comptable nette	2019 Valeur comptable nette
Terrains	34 146 \$	— \$	34 146 \$	34 149 \$
Aménagement des terrains	5 336	5 336	—	—
Améliorations locatives	310	186	124	186
Bâtiments	981 028	421 895	559 133	502 827
Matériel de service d'immeubles	191 122	131 947	59 175	58 256
Système d'information sur la santé	130 243	4 371	125 872	74 973
Matériel principal	588 114	481 648	106 466	102 115
Logiciels et infrastructure de réseau	1 680	773	907	1 165
Immobilisations en cours	20 766	—	20 766	83 851
	1 952 745 \$	1 046 156 \$	906 589 \$	857 522 \$

- a) Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles au 31 mars 2019 s'élevaient à 1 825 925 \$ et à 968 403 \$, respectivement. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, l'Hôpital a cédé du matériel qui avait un coût de 138 \$ (370 \$ en 2019) et un amortissement cumulé de néant \$ (242 \$ en 2019) en retour d'une somme de néant \$ (néant \$ en 2019), ce qui a entraîné une perte de 138 \$ (128 \$ en 2019).

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

4. Immobilisations corporelles (suite)

- b) Le projet de système d'information sur la santé vise la mise en œuvre d'un système d'information exhaustif et intégré, conçu pour améliorer le traitement des services offerts par l'Hôpital. Le projet a été achevé et capitalisé en 2020 et un amortissement de 4 371 \$ a été comptabilisé. Des intérêts ont été comptabilisés et capitalisés jusqu'à la mise en service du système. Les intérêts comptabilisés et capitalisés pour cette immobilisation s'élèvent à 1 895 \$ (1 116 \$ en 2019).
- c) Immobilisations en cours représentant les coûts engagés à ce jour pour la réalisation de projets de construction à l'Hôpital : En novembre 2014, l'Hôpital a conclu une entente de projet avec une tierce entreprise de construction pour bâtir et financer un projet d'agrandissement d'installations, lequel est principalement financé par le ministère de la Santé de l'Ontario. Au 31 mars 2020, le montant inclus dans le poste « Immobilisations en cours » dans le cadre de ce projet s'élevait à néant \$ (72 500 \$ en 2019). Le 18 janvier 2020, les travaux du projet ont été substantiellement achevés (tel que défini dans l'entente du projet) et, par conséquent, les actifs connexes ont été transférés des travaux de construction en cours aux catégories d'immobilisations appropriées et ont été amortis durant l'exercice en cours.
- d) Les terrains comprennent un apport du gouvernement du Canada en 2019 dont la juste valeur, à la date de l'apport, est estimée à 32 600 \$. Le mécanisme de l'apport consiste en un bail de 99 ans entre le gouvernement et l'Hôpital, qui prévoit un loyer annuel d'un dollar à condition que le terrain serve à la construction et l'exploitation du nouveau campus hospitalier.

5. Fonds détenus en fiducie

Les fonds détenus en fiducie sont détenus par la banque de l'Hôpital et représentent le solde global des fonds détenus en fiducie à l'intention de tierces parties.

6. Endettement bancaire

L'Hôpital dispose d'une marge de crédit de 24 000 \$ (24 000 \$ en 2019) auprès de ses banquiers. Aucun montant n'a été prélevé au 31 mars 2020 et 2019. Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel moins 0,75 %.

Autorisation de découvert de 500 \$ obtenue auprès d'un de ses banquiers afin de répondre aux besoins de financement courants. La facilité renouvelable est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel, payable mensuellement à terme échu. L'Hôpital a fourni la garantie suivante pour la facilité : un accord général de sécurité qui constitue une charge de premier rang sur l'ensemble des débiteurs, des stocks et des équipements principaux autres que les biens loués. Le montant actuel prélevé sur cette facilité est néant \$ au 31 mars 2020 et 2019.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

7. Avantages sociaux futurs

L'Hôpital offre un régime à prestations déterminées qui met à la disposition de certains de ses employés une assurance-maladie complémentaire et une assurance contre les frais dentaires et continue de leur offrir ces prestations après leur départ à la retraite. La dernière évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs a été effectuée au 31 mars 2019.

Au 31 mars, le passif associé au régime d'avantages sociaux de l'Hôpital s'établissait ainsi :

	2020	2019
Obligation au titre des prestations constituées	62 857 \$	69 019 \$
Gains (pertes) actuarielles non amorties	5 417	(3 704)
Passif des avantages sociaux des employés	68 274 \$	65 315 \$

Le régime de l'Hôpital n'est pas capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées lors de l'estimation du calcul de l'obligation estimative de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2020	2019
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,29 %	3,18 %
Augmentation du coût des soins dentaires	3,50 %	3,50 %
Hausse du coût des soins prolongés	7,50 %	7,50 %
Durée moyenne estimative des années de service restantes des employés actifs	17,1 ans	17,6 ans

La variation des avantages sociaux futurs comprend les éléments suivants :

	2020	2019
Coût du service courant	4 190 \$	3 631 \$
Intérêt sur les obligations au titre des prestations constituées au cours de l'exercice	2 201	2 259
Amortissement des pertes actuarielles	297	301
Prestations versées par l'Hôpital au cours de l'exercice	(3 729)	(3 942)
	2 959 \$	2 249 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

7. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario :

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au régime de retraite Healthcare of Ontario Pension Plan (le « régime »). Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Le montant des cotisations versées au régime au cours de l'exercice par l'Hôpital au nom des employés s'élevait à 59 166 \$ (56 915 \$ en 2019) et il figure dans l'état consolidé des résultats.

La charge de retraite repose sur les estimations les plus probables de la direction du régime, faites en collaboration avec ses actuaires, du montant nécessaire pour donner un niveau d'assurance élevé que les avantages sociaux futurs pourront être entièrement financés par le fonds de retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif est de s'assurer que les cotisations que l'employeur verse au régime continuent de correspondre à un pourcentage stable des cotisations versées par les employés.

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. La dernière évaluation actuarielle triennale du régime indiquait qu'il était entièrement capitalisé au 31 décembre 2018.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

8. Dette à long terme

La dette à long terme se compose de ce qui suit :

	2020	2019
Billet à terme, garanti en vertu d'une entente de cession générale, portant intérêt au taux de 2,23 %, remboursable en paiements de capital plus les intérêts de 93 \$ par mois et venant à échéance en mars 2025	5 281 \$	6 267 \$
Emprunt à terme, portant intérêt au taux préférentiel du prêteur majoré de 0.50%, remboursable en paiements de capital plus les intérêts de 125 \$ par mois et venant à échéance le 31 octobre 2024	14 375	—
Marge de crédit de fonctionnement, non garantie, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,75 %, paiement des intérêts seulement, remboursable sur demande, refinancée par la dette à long terme en octobre 2019	—	3 200
Emprunt à terme, portant intérêt au taux préférentiel du prêteur majoré de 0,56 %, venant à échéance en septembre 2034 (voir la note ci-après)	108 500	74 000
Contrat de location-acquisition lié au matériel d'imagerie, remboursable en paiements mensuels de 80 \$ pour les 5 premières années et de 77,50 \$ par mois pour le reste de la durée de l'entente, expirant en mai 2028	6 293	6 816
Obligation locative liée à HIS, remboursement par versements mensuels de 262 \$ à compter d'octobre 2019 et se terminant en août 2024	12 765	—
	147 214	90 283
Moins la tranche à moins d'un an de la dette à long terme	10 946	7 278
	136 268 \$	83 005 \$

L'Hôpital dispose d'une facilité de prêt avec emprunt maximal de 160 000 \$. L'Hôpital effectuera des paiements d'intérêts seulement sur une base mensuelle, de la date de prélèvement initiale du 31 octobre 2017 jusqu'au 1^{er} juin 2020.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

8. Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital à effectuer au cours des quatre prochaines années relativement à la dette long terme s'établissent comme suit :

2021	10 946 \$
2022	13 761
2023	13 914
2024	14 038
2025	19 035
Années suivantes	75 520
	147 214 \$

L'Hôpital a conclu une entente de swap de taux d'intérêt de 15 ans d'une valeur nominale de 115 000 \$, entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2019 et qui viendra à échéance le 1^{er} septembre 2034. L'Hôpital devra payer un taux d'intérêt fixe de 3,144 % et profitera d'un taux d'intérêt variable qui viendra compenser le taux variable payé sur son emprunt à terme. Au 31 mars 2020, la juste valeur négative du swap de taux d'intérêt s'établissait à 11 561 \$ (4 029 \$ en 2019). L'incidence de l'évolution de la juste valeur du swap de taux d'intérêt sur l'exercice visé se traduit par une variation de 7 532 \$ (3 771 \$ en 2019) dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

L'Hôpital a conclu une entente de swap de taux d'intérêt de 10 ans d'une valeur nominale de 15 000 \$, entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2019 et qui viendra à échéance le 1^{er} septembre 2029. L'Hôpital devra payer un taux d'intérêt fixe de 3,07 % et profitera d'un taux d'intérêt variable qui viendra compenser le taux variable payé sur son emprunt à terme. Au 31 mars 2020, la juste valeur négative du swap de taux d'intérêt s'établissait à 1 075 \$ (néant \$ en 2019). L'incidence de l'évolution de la juste valeur du swap de taux d'intérêt sur l'exercice visé se traduit par une variation de 1 075 \$ (néant \$ en 2019) dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la fraction non amortie et la fraction inutilisée des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles est comptabilisé comme revenus dans l'état consolidé des résultats.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (suite)

Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	589 610 \$	571 973 \$
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	63 901	50 778
Moins l'amortissement du matériel	(12 563)	(11 594)
Moins l'amortissement des bâtiments	(25 954)	(21 547)
Solde à la fin de l'exercice	614 994 \$	589 610 \$

Le solde non amorti et inutilisé des apports afférents aux immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	2020	2019
Apports de capital non amortis (note 10)	550 291 \$	525 794 \$
Apports de capital inutilisés (note 3)	64 703	63 816
	614 994 \$	589 610 \$

10. Investissement en immobilisations corporelles

a) L'investissement en immobilisations corporelles est calculé ainsi :

	2020	2019
Immobilisations corporelles	906 589 \$	857 522 \$
Montants financés par les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	(550 291)	(525 794)
Dette à long terme (note 8)	(147 214)	(90 283)
	209 084 \$	241 445 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

10. Investissement en immobilisations corporelles (suite)

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles est déterminée ainsi :

	2020	2019
Acquisition d'immobilisations corporelles	126 958 \$	136 007 \$
Montants couverts par les apports reportés	(63 014)	(45 056)
Montants financés par dette à long terme	(62 454)	(59 196)
Remboursement de la dette à long terme	5 523	1 610
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	(138)	(128)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	38 517	33 141
Amortissement des immobilisations corporelles	(77 753)	(66 480)
	(32 361)\$	(102)\$

11. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2020	2019
Placements à court terme	283 \$	65 \$
Débiteurs	(37 596)	10 140
Stocks	(1 315)	(1 131)
Frais payés d'avance	(2 357)	2 976
Créditeurs et charges à payer	19 878	27 880
Apports reportés	4 343	10 144
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(16 764)\$	50 074 \$

12. Instruments financiers

Établissement de la juste valeur

Le système de classification suivant est utilisé pour mesurer la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur selon les catégories suivantes.

Niveau 1 – cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – données d'entrée observables directement ou indirectement, autres que celles du niveau 1, telles que les cours, sur des marchés inactifs, pour des actifs ou des passifs ou encore des données du marché qui sont observables pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif.

Niveau 3 – données d'entrée non observables qui ne sont pas fondées sur les activités des marchés et qui sont pertinentes pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

12. Instruments financiers (suite)

Établissement de la juste valeur (suite)

L'encaisse, l'endettement bancaire, les actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles et les fonds détenus en fiducie sont des justes valeurs de Niveau 1 et les dérivés sont des justes valeurs de Niveau 2.

Gestion des risques

L'Hôpital est exposé à divers risques financiers en raison de ses opérations et de ses avoirs en instruments financiers. L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les risques de l'Hôpital fait l'objet de la note 17.

Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'Hôpital encourt un risque de crédit relativement à ses débiteurs tel que divulgué à la note 2 et à la garantie sur la marge de crédit liée aux Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. tel que divulgué à la note 14c). La direction est d'avis que la provision pour créances douteuses sur les débiteurs liés aux patients est suffisante, et a mis en œuvre des procédures de recouvrement afin de mitiger le risque de crédit.

Risque de liquidité

L'objectif de l'Hôpital est d'avoir assez de liquidité afin de remplir ses objectifs financiers à leurs échéances. L'Hôpital gère son risque de liquidité en dressant des prévisions relatives aux flux de trésorerie découlant de ses opérations, en anticipant les activités d'investissement et de financement à venir, et en maintenant des facilités de crédit, afin de s'assurer de disposer de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières actuelles et futures.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des conditions du marché. Les conditions du marché englobent trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix.

Risque de taux d'intérêt

L'Hôpital est exposé au risque de taux d'intérêt au titre de sa dette à long terme, dont le taux d'intérêt est lié au taux préférentiel du prêteur. L'Hôpital a conclu une entente de swap de taux d'intérêt pour atténuer le risque de taux d'intérêt découlant de sa dette à long terme (note 8).

L'Hôpital estime qu'il n'encourt pas de risques importants de taux d'intérêt, de change ou autres découlant de ses instruments financiers.

L'exposition aux risques n'a pratiquement pas changé par rapport à l'an dernier, et l'Hôpital n'a pas modifié ses politiques, ses procédures et ses méthodes de mesure du risque de crédit.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

13. Organismes apparentés

a) Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (la « Corporation »), entité exonérée d'impôt et sans capital-actions qui a été constituée en vertu des lois de L'Ontario. Cette entité fournit des habitations aux internes et aux familles des patients de l'Hôpital, des facilités de stationnement pour les patients et le personnel de l'Hôpital et administre d'autres activités commerciales.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu 1 100 \$ (1 745 \$ en 2019) de la Corporation. Au 31 mars 2020, l'Hôpital avait une somme à payer à la Corporation, totalisant 236 \$ (296 \$ en 2019); ce montant porte intérêt au taux préférentiel diminué de 1,75 %, est payable sur demande et n'est assorti d'aucune modalité fixe de remboursement.

L'actif, le passif et les résultats des activités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre se présentent ainsi :

	2020	2019
Bilan		
Total de l'actif	2 518 \$	3 350 \$
Total du passif	1 181 \$	2 087 \$
Actif net	1 337	1 263
	2 518 \$	3 350 \$
Résultats des activités		
Total des revenus	2 405 \$	2 224 \$
Total des dépenses	1 232	1 395
Excédent des revenus sur les dépenses	1 173 \$	829 \$
Flux de trésorerie		
Exploitation	(849)\$	35 \$
Investissement	(148)	(13)
Flux de trésorerie de l'exercice	(997)\$	22 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

13. Organismes apparentés (suite)

b) La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la « Fondation ») une entité exonérée d'impôt, constituée sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario. La Fondation a été constituée en vue de recueillir, de recevoir, de maintenir et de gérer les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu de la Fondation la somme de 11 176 \$ (5 099 \$ en 2019). Au 31 mars 2020, l'Hôpital avait une subvention à recevoir pour immobilisations corporelles de la Fondation de 2 001 \$ (1 956 \$ en 2019), une somme à recevoir de 666 \$ (682 \$ en 2019) pour le fonds de dotation et 960 \$ (387 \$ en 2019) liés aux autres frais d'exploitation payés par l'Hôpital pour le compte de la Fondation. De plus, la Fondation a fait des dons en nature à l'Hôpital pour lesquels aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers. Avant le 1^{er} janvier 2020, l'Hôpital fournissait gratuitement à la Fondation des locaux pour bureaux. Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Hôpital loue des locaux à la Fondation à un prix annuel total de 62 \$.

c) L'Institut de recherche de l'hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans l'Institut de recherche de l'hôpital d'Ottawa (l'« Institut »), l'Institut exerce et encourage exclusivement des activités de recherche scientifique et de développement expérimental qui sont dans l'intérêt du grand public. L'Institut est un organisme exonéré d'impôt qui a été constitué en vertu des lois de l'Ontario.

Au 31 mars 2020, l'Hôpital avait un créiteur opérationnel de 478 \$ (862 \$ en 2019) à l'Institut. Au cours de l'exercice, l'Hôpital a fourni à l'Institut un financement de base de 7 506 \$ (7 336 \$ en 2019) pour l'acquisition de ressources, et néant \$ (1 000 \$ en 2019) pour remédier aux difficultés financières durant l'exercice en cours ou les exercices ultérieurs. L'Hôpital a également fourni des fonds totalisant 170 \$ (230 \$ en 2019) pour certaines dépenses de fonctionnement de l'Institut. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

d) Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs de l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (« ALREO »). L'ALREO a pour but d'offrir des services de laboratoire spécialisés à 16 hôpitaux membres selon la méthode du coût des services.

Au 31 mars 2020, l'Hôpital détenait un intérêt économique de 2 074 \$ (2 013 \$ en 2019) d'un montant total de l'actif net de 3 578 \$ (3 452 \$ en 2019). L'Hôpital avait aussi une subvention pour immobilisations corporelles à recevoir de l'ALREO de 5 494 \$ (5 494 \$ en 2019) concernant la construction d'un laboratoire régional et les investissements dans les immobilisations. Au 31 mars 2020, l'Hôpital avait aussi un débiteur opérationnel à recevoir de 6 197 \$ (4 963 \$ en 2019).

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

13. Organismes apparentés (suite)

e) Sociétés auxiliaires

L'Hôpital détient un intérêt économique dans les Auxiliaires Civic et les Auxiliaires Riverside de l'Hôpital d'Ottawa ainsi que dans les Amis de l'Hôpital d'Ottawa - Campus Général (les « sociétés auxiliaires ») et l'Association des bénévoles du Centre de réadaptation (l'« Association »). Les sociétés auxiliaires et l'Association ont pour but de recueillir et de recevoir les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital et de ses fondations affiliées. Les sociétés auxiliaires et l'Association sont des organismes exonérés d'impôt. Les sociétés auxiliaires ont été constituées en vertu des lois de l'Ontario.

f) Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc.

L'Hôpital est membre fondateur des Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. (« SLHRO »). SLHRO a pour but de fournir des services de blanchisserie aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Au 31 mars 2020, l'Hôpital détenait un intérêt financier de 6 095 \$ (7 465 \$ en 2019) sur l'actif net total de 10 372 \$ (13 016 \$ en 2019).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, l'Hôpital a versé 6 800 \$ (7 374 \$ en 2019) aux SLHRO pour des services de lingerie. Ces sommes sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

g) L'Association alimentaire des hôpitaux d'Ottawa (précédemment les Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc.)

L'Hôpital était l'un des membres fondateurs des Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. (« SAH »). SAH a pour but de fournir des services d'alimentation aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, l'Hôpital a versé 334 \$ (1 519 \$ en 2019) aux SAH pour des services alimentaires. Ces montants sont compris dans le poste fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

Le 13 mai 2019, le conseil d'administration des SAH a finalisé la vente de la quasi-totalité de leurs actifs à un tiers acheteur. Comme convenu à l'unanimité par les hôpitaux membres et le conseil d'administration des SAH, le produit net de la vente sera distribué à chacune des fondations respectives des hôpitaux membres. Le jour de la vente, les SAH ont changé leur nom commercial pour celui l'Association alimentaire des hôpitaux d'Ottawa (« AAHO »).

Le 8 novembre 2019, le conseil d'administration de l'AAHO a approuvé une motion visant à distribuer 10 000 \$ aux fondations des hôpitaux membres en fonction de leur part. La part de la distribution revenant à la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa étant de 54,94 %, la Fondation a donc reçu un don de 5 495 \$ en mars 2020. La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa a distribué ce don sous forme de subvention à l'Hôpital en mars 2020.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

13. Organismes apparentés (suite)

- g) L'Association alimentaire des hôpitaux d'Ottawa (précédemment les Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc.) (suite)

Au 31 mars 2020, l'Hôpital avait un intérêt économique de 3 032 \$ (5 035 \$ en 2019) dans l'actif net total de 5 517 \$ (8 722 \$ en 2019) d'AAHO.

- h) Services d'approvisionnement de santé Champlain

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services d'approvisionnement de santé Champlain (« SASC »). Le SASC a été créé pour mettre en application la collaboration de services partagés parmi les divers hôpitaux de la région Champlain, ce qui permettra d'intégrer des opérations d'approvisionnement, d'acquisition et de logistiques au sein de la région.

Au 31 mars, l'Hôpital avait un montant à payer de 41 \$ (45 \$ en 2019) au SASC pour les dépenses payées par les SASC au nom de l'Hôpital. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état consolidé des résultats.

- i) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

En raison de son intérêt avec l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, l'Hôpital d'Ottawa est lié aux entités suivantes, tel que décrit ci-dessous :

- i) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa

La Société a été constituée sans capital-actions conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but lucratif*. Le mandat de la Société consiste à exercer des activités de collecte de fonds, et à faire l'acquisition, à solliciter ou à recueillir des fonds en vue du maintien des activités des laboratoires et d'un centre de recherches. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt conformément au paragraphe 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En outre, la Société est classée à titre d'entreprise sans but lucratif aux fins de la recherche scientifique et du développement expérimental, au sens défini dans le paragraphe 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'Institut a une participation dans la Société. Un montant de 202 \$ (283 \$ en 2019) se rapportant aux projets de construction et à d'autres frais engagés au nom de la Société est comptabilisé dans les débiteurs. Un montant de 2 810 \$ (1 726 en 2019) se rapportant aux charges salariales et à d'autres coûts des activités de soutien engagés par la Société est comptabilisé dans les créditeurs. Ces montants ne portent pas d'intérêt, et leur remboursement ne fait l'objet d'aucune modalité particulière. Au cours de l'exercice, l'Institut a versé 5 613 \$ (4 520 \$) à la Société à titre de financement de base pour soutenir la recherche. Ces montants sont pris en compte dans les fournitures et autres charges, à l'état des résultats.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

13. Organismes apparentés (suite)

i) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)

i) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa (suite)

Ces opérations sont considérées comme faisant partie du cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

ii) Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

La Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (la « Fondation ») a été constituée sans capital-actions conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but lucratif*. Elle coordonne et fait la promotion d'activités de financement et de collecte de fonds en vue de soutenir et de financer la recherche, les soins au patient, la sensibilisation et d'autres activités en lien à la santé cardiovasculaire de l'Institut et de la Société de recherche de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (la « Société »). La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt conformément au paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa détient un intérêt économique dans la Fondation, étant donné que la Fondation détient des ressources utilisées au profit de l'Institut. Un montant de 22 \$ (néant \$ en 2019) est comptabilisé dans les subventions à recevoir pour immobilisations corporelles. Un montant de néant\$ (1 746 \$ en 2019) est comptabilisé dans les créateurs. Durant cette période, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a comptabilisé une somme de 17 762 \$ (8 151 \$ en 2019) qui lui a été versée par la Fondation, à l'appui de programmes cliniques, d'achats de matériel et de programmes d'immobilisations.

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa se porte garant, sous forme d'une sûreté de deuxième rang visant l'ensemble de ses biens meubles, d'une marge de crédit octroyée à la Fondation par son banquier d'affaires. Cette marge de crédit d'un montant de 20 000 \$ vise à permettre à la Fondation de satisfaire à ses exigences en matière de trésorerie. Au 31 mars 2020, le solde impayé était de 8 188 \$ (9 105 \$ en 2019).

iii) Anciens patients et auxiliaires

L'Institut est aussi lié à l'Association des anciens patients de l'Institut de cardiologie (les « Anciens ») et au Auxiliaires de l'Institut de cardiologie (les « Auxiliaires »). L'objet de ces deux organismes est de recueillir et de recevoir des fonds au bénéfice de différents programmes et projets d'investissement de l'Institut, de la Société et de la Fondation. Les Anciens et les Auxiliaires sont des entités exonérées d'impôt qui ont été créées en vertu des lois de l'Ontario.

Ces opérations sont considérées comme faisant partie du cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

14. Engagements, éventualités et garanties

- a) La nature des activités de l'Hôpital est telle qu'il y a habituellement toujours des litiges en cours ou possibles. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2020, la direction estime que l'Hôpital est muni d'une défense valable et l'une couverture d'assurance appropriée. Dans l'éventualité où le dénouement de l'une ou de plusieurs de ces réclamations serait défavorable à l'Hôpital, la direction est d'avis qu'une telle situation ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière de l'Hôpital.
- b) Un groupe d'hôpitaux, dont l'Hôpital fait partie, a mis sur pied le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »). Le HIROC est enregistré en tant que bourse d'assurance réciproque au sens des lois provinciales sur les assurances, qui permettent à des personnes d'échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la fourniture d'assurance responsabilité civile aux organismes de santé dans les provinces et territoires où il est titulaire d'une licence. Les souscripteurs paient des primes annuelles, actuariellement déterminées et, le cas échéant, ils font l'objet d'une nouvelle évaluation lorsque les pertes subies par le groupe pendant les années de cotisation sont supérieures à ces primes. Aucune réévaluation n'avait été faite au 31 mars 2020.
- (c) Par suite de la vente des SAH le 13 mai 2019, l'encours de la dette a été réglé, de sorte que l'Hôpital n'a plus de garantie à l'égard des SAH ou de l'AAHO. Au 31 mars 2020, l'AAHO n'avait aucune dette non acquittée (2 615 \$ en 2019) sur une ligne de crédit disponible de 2 030 \$ (4 615 \$ en 2019).

Dans le cadre des conditions de fermeture, l'Hôpital s'est engagé à continuer d'acheter des produits alimentaires auprès de l'acquéreur dans le cadre d'un accord d'approvisionnement de trois ans qui prend fin en mai 2022.

- d) Dans les limites permises par la loi, l'Hôpital indemnise ses administrateurs et dirigeants, présents et passés, à l'égard de certaines réclamations dont ils peuvent faire l'objet en raison des services qu'ils ont fournis à titre d'administrateurs ou de dirigeants. L'Hôpital a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses administrateurs et dirigeants qui peuvent être utilisée dans certains cas. La nature et la probabilité des réclamations empêchent l'Hôpital de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. L'Hôpital estime qu'il y a très peu de risques que de telles réclamations lui occasionnent des frais importants et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés à l'égard de ces garanties d'indemnisation.
- e) Au 31 mars 2020, l'Hôpital possède un terrain contaminé mais n'avait pas comptabilisé de passifs environnementaux car la probabilité et l'évaluation de ces coûts ne sont pas déterminables à ce moment.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

14. Engagements, éventualités et garanties

f) L'Hôpital a comptabilisé des coûts de 20 766\$ pour les immobilisations en cours dans les immobilisations corporelles au 31 mars 2020 (86 750 \$ en 2019) et le système d'information sur la santé en cours de néant\$ (74 973 \$ en 2019). Le coût d'achèvement estimatif de ces immobilisations est de 23 189 \$ (60 628 \$ en 2019) et le système d'information sur la santé de néant\$ (73 471 \$ en 2019), puisque le projet a été achevé au cours de l'exercice 2020. Comme il est expliqué à la note 4c), le 18 janvier 2020, l'Hôpital a substantiellement achevé un important projet d'agrandissement de ses installations. Le coût non comptabilisé des travaux inachevés au 31 mars 2020 était de 2 199 \$.

g) L'Hôpital est un membre du Centre des sciences de la santé Ottawa. Le Centre des sciences de la santé a été créé pour veiller à la surveillance et l'orientation de l'entretien des biens-fonds où se situent l'Hôpital d'Ottawa, le Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario, l'Université d'Ottawa et le Centre de traitement pour enfants d'Ottawa.

En tant que membre du Centre des sciences de la santé Ottawa, l'Hôpital est partie à un accord d'énergie thermique (AET) avec Trans/Alta Corporation pour l'achat d'énergie thermique pour le chauffage et l'humidification de l'Hôpital. En 2009, l'AET a été réexpédié et a donné lieu à une prolongation de dix ans de son mandat du 1er janvier 2013 au 1er janvier 2023.

h) L'Hôpital, en collaboration avec le ministère de la Santé de l'Ontario, a entrepris un projet majeur de réaménagement des immobilisations, en vue de construire un nouveau campus pour l'Hôpital d'Ottawa. Le nouveau campus permettra à l'Hôpital d'offrir des installations médicales et de recherche à la fine pointe, afin de répondre aux besoins croissants en matière de soins de santé des citoyens d'Ottawa et des communautés environnantes. L'Hôpital en est actuellement à l'étape de l'élaboration d'une proposition et d'un plan directeur pour le projet.

i) L'Hôpital a conclu des contrats de location-exploitation dont les paiements annuels futurs s'établissent comme suit :

2021	5 441 \$
2022	4 816
2023	3 395
2024	2 764
2025	2 368
Années suivantes	1 363
	20 147 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

15. Programme ConnexionOntario Région du Nord et de l'Est

Le 20 novembre 2014, l'Hôpital a conclu un accord de paiement de transfert et de mise en œuvre (« l'accord ») avec cyberSanté Ontario pour aider à mettre sur pied une gouvernance à l'échelle régionale et un modèle collaboratif de prestations de services, connu sous le nom de Programme ConnexionOntario Région du Nord et de l'Est (CRNE) (anciennement appelé « Programme Connexion Nord et Est de l'Ontario » ou « cNEO »).

Le programme CRNE étant achevé le 31 mars 2019, des revenus et des dépenses de néant \$ pour celui-ci ont été comptabilisés en 2020 (3 730 \$ en 2019). Au 31 mars 2020, l'Hôpital avait des comptes débiteurs de néant \$ (108 \$ en 2019) pour les fonds avancés aux partenaires de prestation de services, mais pas encore dépensés dans le cadre du programme CRNE.

16. Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2019 ont été reclassées de façon à ce que leur présentation soit conforme celle des états financiers de 2020.

17. Impact de la pandémie de la maladie à coronavirus COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'éclosion de la maladie à coronavirus COVID-19 (COVID-19) avait atteint des proportions pandémiques, ce qui a été suivi par la mise en place d'une série de mesures d'urgence et de santé publique.

Face à COVID-19, l'Hôpital a réagi et a connu une modification de la demande de ses services et il a travaillé avec soin à l'atténuation des conséquences financières, tout en mettant à exécution son plan d'intervention pour contrer l'incidence de la COVID-19.

a) Opérations de l'exercice considéré

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, le ministère de la Santé de l'Ontario a permis aux hôpitaux de l'Ontario de réaffecter les sommes inutilisées de certains des programmes financés pour couvrir les dépenses liées à la COVID-19. Au cours de l'exercice, l'Hôpital a engagé des dépenses additionnelles en raison de la COVID-19. Ces sommes ont été comptabilisées dans divers postes des dépenses de l'état des résultats, selon la nature de la dépense. Le solde des comptes débiteurs au 31 mars 2020 comprenait une somme de 3 957 \$ à recevoir du ministère de la Santé de l'Ontario et se rapportait spécifiquement aux achats effectués en raison de la COVID-19.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

17. Impact de la pandémie de la maladie à coronavirus COVID-19 (suite)

b) Événements ultérieurs liés à la COVID-19

Le Ministère s'est aussi engagé à fournir d'autres fonds aux hôpitaux de l'Ontario pour les coûts de fonctionnement et d'immobilisations liés à la COVID-19 au cours de la période suivante. À la date d'approbation des présents états financiers, le montant, la date et les critères d'admissibilité à ces fonds ne sont pas connus. Il n'est donc pas possible pour l'heure d'effectuer une estimation des effets financiers de ce financement.

c) Impact de la COVID-19 sur les risques financiers

La pandémie de COVID-19 a eu les répercussions suivantes sur les risques financiers de l'Hôpital :

i) Risque de crédit

Le risque de crédit a augmenté en raison de la plus grande incertitude entourant la recouvrabilité des comptes débiteurs auprès d'entités publiques non canadiennes, y compris auprès de particuliers, d'entreprises et d'entités étrangères, en raison du ralentissement économique et des changements dans les opérations causés par la COVID-19. L'Hôpital atténue ce risque en surveillant de près ces créances et en concluant des opérations avec des contreparties solvables. L'Hôpital a révisé sa provision pour créances douteuses afin d'y inclure des considérations liées à COVID-19.

ii) Risque de liquidité

Plusieurs facteurs ont influé sur la capacité de l'Hôpital de répondre à ses besoins de trésorerie à court terme, notamment les retards dans la perception des comptes débiteurs et la perte de revenus associés aux interventions chirurgicales non urgentes, aux revenus de stationnement et à d'autres formes de revenus provenant des patients. L'Hôpital surveille continuellement ses flux de trésorerie afin de maintenir ses liquidités pour les exercices à venir.

iii) Risque de marché

Le risque de marché a augmenté en raison de la grande volatilité des marchés financiers, tel qu'il est discuté ci-dessous :

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt qu'encourt l'Hôpital sur sa dette et ses instruments SWAP a augmenté en raison de baisses importantes et soudaines des taux d'intérêt, ce qui a entraîné une diminution importante de la juste valeur du SWAP de taux d'intérêt. L'Hôpital ne prévoit pas quitter l'accord de SWAP avant l'échéance.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

17. Impact de la pandémie de la maladie à coronavirus COVID-19 (suite)

La durée et l'ampleur ultimes de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les activités et la situation financière de l'Hôpital ne sont pas connues pour le moment. Ces répercussions pourraient comprendre une diminution des flux de trésorerie futurs, des fluctuations de la valeur de l'actif et du passif, et l'utilisation de l'actif net cumulé à l'appui des activités. Il n'est pas possible pour l'heure d'effectuer une estimation des effets financiers de la pandémie sur l'Hôpital.